



**BULLETIN D'INSCRIPTION & RÈGLEMENT**  
**VIDE GRENIER ÉPERNON**  
**SAINT FIACRE 2022**  
**DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022**

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE.....

VILLE ET CODE POSTAL.....

N° DE PORTABLE.....

L'INSCRIPTION VOUS SERA CONFIRMÉE UNIQUEMENT PAR MAIL MERCI DE NOUS  
INDIQUER VOTRE ADRESSE MAIL EN MAJUSCULE :

.....@.....

Réserve un emplacement pour la Saint Fiacre le **18 septembre 2022**

d'une longueur linéaire (SANS VOITURE).....mètres X **4.50€** = .....Euros. (Rue Bourgeoise,  
rue Paul Painlevé, place Aristide Briand et Rue du Grand Pont)

d'une longueur linéaire (AVEC VOITURE 4 mètres minimum).....mètres X **4.50€** = .....Euros.  
(Avenue de la Prairie)

**REMARQUES EVENTUELLES CONCERNANT L'EMPLACEMENT :**

.....  
.....

Je joins :

- un chèque de .....€uros à l'ordre de **COLLECTIF BASKET EGE**.  
Sur la banque.....n° de chèque .....  
ou en espèce d'un montant de .....€uros
- la photocopie de ma carte d'identité **RECTO VERSO** pour les particuliers ou de la carte  
d'immatriculation au registre du commerce pour les professionnels.



## **REGLEMENT :**

- 1) aucune réservation ni inscription ne sera enregistrée à l'avance. Les inscriptions seront prises en compte après réception du dossier complet : bulletin d'inscription complété + règlement signé + paiement.
- 2) les numéros d'emplacements vous seront communiqués **UNIQUEMENT** le dimanche matin à votre arrivée à partir de 6 heures et pas avant cette heure précise.
- 3) placement le dimanche à partir de 6h00 jusqu'à 7h30 et remballage à 18h00.
- 4) je m'engage à respecter les alignements et l'emplacement qui me sera réservé et à laisser mon emplacement sans débris à mon départ. Des containers et sacs-poubelles seront à votre disposition. Les objets invendus ne peuvent être laissés sur place.
- 5) toute place réservée et non occupée ne sera pas remboursée et sera réattribuée dès 7h30.
- 6) toute inscription est définitive, aucun remboursement ne sera effectué.
- 7) aucun véhicule ne pourra stationner derrière les stands sauf Avenue de la prairie (**avec un minimum de 4 mètres**) et ne devra dépasser de plus de 1 mètre sur la route afin de faciliter le passage des secours.
- 8) les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou toute détérioration du matériel ou des objets exposés, leur manipulation, leur installation ou par une cause quelconque, avant, pendant et après la manifestation.
- 9) la sous-location de stand est **INTERDITE**.
- 10) les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription ou de faire quitter les lieux à un exposant qu'ils jugeraient ne pas s'inscrire dans l'esprit d'un « vide grenier » à tout moment de la manifestation sans remboursement de sa participation.
- 11) **la date de clôture des inscriptions est fixée au 11 septembre 2022 après cette date le mètre linéaire passera à 8 €, ce prix vaudra aussi pour les personnes se présentant le jour du vide grenier sans réservation.**
- 12) la participation à cette manifestation entraîne l'acceptation du règlement dans son intégralité.

***Ce bulletin est à adresser avec les pièces demandées à COLLECTIF BASKET E.G.E.  
Mme BIZART Catherine – 217 bis, route de Rambouillet – 78125 Saint HILARION***

**Je soussigné.....déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du présent règlement, à le respecter et de ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal).**

***Date et signature :***

***Renseignements par mail à [saintfiacre.epernon@gmail.com](mailto:saintfiacre.epernon@gmail.com)  
Toutefois aucune inscription ne sera prise en compte par téléphone ni par mail.***